

Résumé du PCDR de la commune de JALHAY



Le PCDR de Jalhay c'est quoi ?

Le **PCDR** est une initiative où la participation citoyenne est au cœur d'un partenariat entre les autorités et les habitants d'une commune. Le processus permet d'inviter les citoyens à réfléchir et à agir. Il leur offre la possibilité d'imaginer le futur souhaité pour leur commune et leurs villages et de participer à sa conception et à sa co-construction.

Au terme d'un travail de réflexion mené avec les habitants sur les opportunités de la commune une **commission locale de développement rural (CLDR)** composée de citoyens et d'élus a été constituée. Elle a établi, en s'appuyant sur les avis et recommandations partagés par les habitants et acteurs du territoire, un programme communal de développement rural (PCDR) regroupant notamment les projets à soutenir pour faire de Jalhay et de ses villages, un territoire où il fait bon vivre ! Afin de les concrétiser, certains projets émanant de cette dynamique seront soutenus par des subsides de la **Région wallonne**.



Quelques dates

- Le Conseil communal a décidé de poursuivre une nouvelle opération de développement rural **le 26 janvier 2016**, en sollicitant l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW).
- **Le 17 février 2017**, la Commune a reçu un courrier du Ministre Collin l'informant que la FRW accompagnerait l'élaboration du nouveau Programme Communal de Développement Rural (PCDR) à partir de 2017.
- **Le 18 mai 2017**, suite à la procédure de marché public, le Collège a désigné l'auteur de PCDR, à savoir la le bureau d'études JML situé à Lierneux.
- **Le 26 juin 2017**, la Convention morale entre la Commune et la FRW a été signée.
- **Le 25 février 2019**, le Conseil communal a approuvé la composition de la Commission Locale de Développement Rural.
- **Le 15 juillet 2023**, la CLDR de Jalhay a approuvé l'avant-projet de Programme Communal de Développement Rural / Agenda 21 local, ainsi que le projet de première convention en Développement Rural.
- **Le 27 juillet 2023**, le Collège a approuvé l'avant-projet de PCDR.
- **Le 27 juillet 2023**, le Conseil communal de Jalhay a approuvé en séance plénière le projet de PCDR et le projet de première convention.

Le bilan du 1er PCDR de Jalhay

Le premier PCDR a été validé par la CLDR en octobre 2005. Il a ensuite reçu l'approbation du Gouvernement Wallon le 24 mai 2006 pour une durée de validité de 10 ans !

3 conventions ont été sollicitées auprès du développement rural dont 2 ont été mises en œuvre :



- Création d'un **atelier rural et aménagement des accès à Cokaifagne**, inauguré en 2017



- Aménagement de la **place du Haut-Vinâve**, 2023

La CLDR s'est investie via des groupes de travail.

En 2006 : 6 groupes de travail ont été mis en place : **convivialité, haies et arbres remarquables, mobilité, traversées de villages, dynamisation des productions locales, atelier rural.**

En 2013 : 4 groupes de travail ont été reconduits ou créés : **logement, chemins et sentiers, dynamisation des productions locales, atelier rural.**

En 2014, le groupe de travail du **Haut-Vinâve** a été ajouté, portant à 5 leur nombre durant la législature 2012-2018.

p. 2 Le PCDR de Jalhay c'est quoi ?

p. 2 Quelques dates

p. 3 Le bilan du premier PCDR

p. 4 La carte d'identité du territoire

p. 5 Des acteurs supra-communaux du PCDR

p. 6 Synthèse de la participation citoyenne

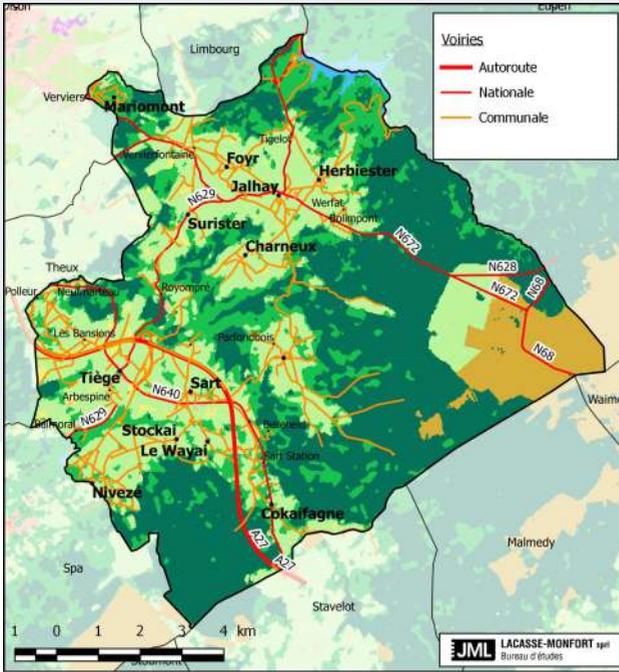
p. 8 La vision partagée

p. 12 La stratégie

p. 14 Les projets

p. 16 Quelques projets épinglés

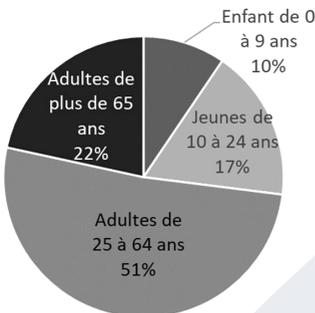
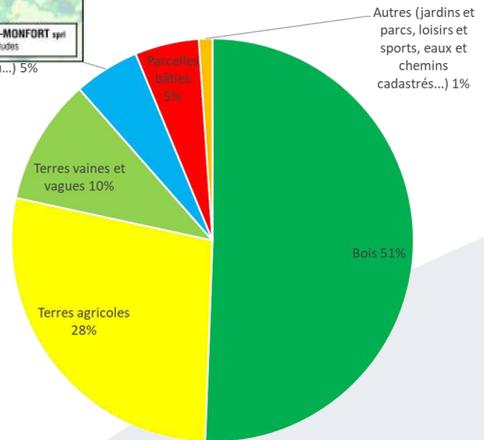
La carte d'identité de la commune



Jalhay est une commune située au centre est de la **Province de Liège**. Elle compte **13 villages** issus de la fusion des 2 anciennes communes de Jalhay et Sart-lez-Spa. Elle est traversée par la **E42** qui la relie rapidement aux **pôles voisins locaux** (Malmédy vers le Sud-Est et Verviers vers Liège) à internationaux (en Allemagne, notamment Aix-la-Chapelle, et aux Pays-Bas avec Maastricht).

Situé en Haute Ardenne, son territoire couvre **10.694 ha** dont seulement 6% est réellement artificialisé, Jalhay est bien connu pour la réserve naturelle des Hautes-Fagnes et la Baraque Michel, le lac de la Gileppe, la Høegne ou le RAVeL 44A qui traverse son territoire.

Occupation du sol
Cadastre 2022



En 2023, **8.759 Jalhaytois(es)** vivent sur le territoire. Cela correspond à 3.717 ménages privés. La population a fortement augmenté ces 20 dernières années

La population est assez âgée, l'âge moyen est de 43,4 ans (contre 41,9 ans en Wallonie),

Des acteurs supra-communaux du PCDR



Asbl Région de Verviers, Conférence d'arrondissement des Bourgmestres et du Collège provincial



Réseau Aliment-Terre de l'arrondissement de Verviers



Le Contrat de Rivière de la Vesdre



Le Parc naturel Hautes Fagnes - Eifel

Le PCDR de Jalhay, à travers sa stratégie, est cohérent avec les niveaux communal et supracommunal. Notamment, les liens ont été systématiquement précisés avec le **précédent PCDR (2006-2016)**, le **Programme Stratégique Transversal (2019-2024)** et le **Schéma provincial de développement territorial (2019)**. D'autres stratégies et acteurs ont également été pris en compte comme le **parc naturel Hautes Fagnes Eifel**, le **Plan de Cohésion Social**, le **Contrat de rivière**, la **Convention des Maires**...

Le Programme Communal de Développement Rural de la Commune de Jalhay étant réalisé simultanément à un **Agenda 21 local**, sa stratégie a fait l'objet d'une attention particulière vis-à-vis du développement durable.

Synthèse de la participation citoyenne

Le processus d'élaboration du PCDR, impliquant la population, les acteurs et personnes-ressources du territoire et la CLDR, a duré près de 6 ans car il a été interrompu à plusieurs reprises (élections communales, crise du Covid, élaboration du dossier final de candidature « Parc national »...).

La CLDR a relevé deux défis majeurs dans ce contexte difficile :

- en termes de processus, garder la motivation des participants : malgré l'impact du Covid, 36 citoyens et élus (sur les 60 composant initialement la CLDR) sont restés actifs jusqu'au bout de l'élaboration du PCDR ;
- en termes de contenu, garder un fil conducteur entre les différentes parties tout en intégrant les éléments et événements intervenus durant cette longue période, parmi lesquels les précipitations exceptionnelles, suivies des inondations catastrophiques qui ont frappé le bassin hydrographique de la Vesdre à la mi-juillet 2021.

Déroulement

2018 Réunions d'information et de consultation de la population
7 soirées organisées dans les principaux villages entre le 6 et le 27.03.2018

Campagne électorale – mise en suspens des réunions publiques

Retour à la population : 16.12.2018

2019 Désignation des (60) membres de la CLDR par le Conseil Communal 25.02.2019

Réunions plénières de la CLDR et travaux en sous-groupes des membres CLDR :

2019	CLDR 13.5.2019	CLDR 18.6.2019	CLDR 27.8.2019	CLDR 25.9.2019	CLDR 23.10.2019	CLDR 7.12.2019
	<ul style="list-style-type: none"> • CLDR : installation • Pré-Diagnostic : présentation 	<ul style="list-style-type: none"> • R.O.L. • Pré-Diagnostic : examen (1) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pré-Diagnostic : examen (2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pré-Diagnostic : clôture du tableau AFOM (3) 	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic partagé : validation du tableau AFOM et du diagnostic en prose • Stratégie : hiérarchisation des enjeux (1) • Vision 2030 (1) 	<ul style="list-style-type: none"> • Vision 2030 (2) • Stratégie, ébauche (2) • Demande d'infos par les membres sur diverses thématiques

2020

CLDR 8.1.2020	CLDR 27.1.2020	GT Objectifs-projets 11.2.2020	CLDR 24.3.2020
<ul style="list-style-type: none"> • Info-échanges (1) : « Forêts » ➢ crise du scolyte (DNF) ➢ plan d'aménagement forestier 	<ul style="list-style-type: none"> • Info-échanges (2) : « Plan d'Actions pour une Énergie Durable (PAED) » • Stratégie – sous-groupes (3) • Présentation des 2 GTs « Objectifs-projets » 	<ul style="list-style-type: none"> • GTs Projets (1), (2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation, examen et validation des travaux en groupes de travail
		19.2.2020	
		<ul style="list-style-type: none"> • GTs Projets (3), (4) 	

Pandémie COVID-19 : mise en suspens des réunions publiques

2021

CLDR 29.09.2021	CLDR 12.10.2021	CLDR 18.11.2021	CLDR 13.12.2021
<ul style="list-style-type: none"> • Echanges sur les 18 derniers mois d'arrêt • Evocation du COVID-19 et des inondations, leur impact sur les travaux de la CLDR • Validation de la Stratégie 	<ul style="list-style-type: none"> • Projets : présentation, validation liste de travail, 1^{ère} priorisation (5) 	<ul style="list-style-type: none"> • Projets : examen selon la 1^{ère} priorisation (6) • Création de groupes de travail 'Projets' • Infos (3) « LIFE Vallées ardennaises » & Candidature Parc national 	<ul style="list-style-type: none"> • Infos (4) présentation des projets PAED-2021 en lien avec l'Objectif D. d) • Projets : Examen des projets ajoutés & travail en Sous-groupes (7)

2022

CLDR 19.01.2022	CLDR 22.02.2022	CLDR 21.03.2022	CLDR 28.04.2022	CLDR 31.05.2022	GT Mobilité alternative 11.07.2022
<ul style="list-style-type: none"> • Projets : traitement de ceux en lien avec l'Obj C. a et b) • Projets : travail en sous-groupes sur ceux en lien avec l'Obj B. a), b) et d) et en lien avec la 1ère CLDR (8) 	<ul style="list-style-type: none"> • Infos-échanges « équipe sc. Du PNHRF » (9) – Traitement des projets en lien avec l'Obj D. a) et b) (9) • Mise sur pied de groupes de travail locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Projets : Traitement et retour des GTs locaux sur ceux en lien avec l'Obj A. a) et c) (10) • Mise sur pied d'un GT projets en lien avec l'Obj A. 	<ul style="list-style-type: none"> • Projets : traitement des projets (11) travaillés ➢ en GT en lien avec l'Obj A. ➢ et en plénière avec l'Obj. 6. 	<ul style="list-style-type: none"> • Infos (5) « ZAE » et « ruisselement / bassin orage » + Candidature Parc national. • Projets avancement, validation et pré-priorisation (12) • Demandes d'un GT « Mobilités alternatives » 	<ul style="list-style-type: none"> • Infos, carte et échanges 1.09.2022 • Propositions selon localités ou troupeaux. • Proposition d'enquête

Projet Parc national des Hautes Fagnes – mise en suspens des réunions de CLDR

CLDR en pause	CLDR 7.02.2023	CLDR 31.05.2023	CLDR 27.06.2023	CLDR XX.09.2023
<p>6 derniers mois de 2022</p>	<p>2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fiches-Projets : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Avancement par l'Auteur ➢ Avis préalables DGArne et DGatp 	<ul style="list-style-type: none"> • Fiches-Projets: présentation de l'évolution des projets <ul style="list-style-type: none"> ➢ matériels/ immatériels ➢ en Lot 1/ en lot 2 ➢ Echanges 	<ul style="list-style-type: none"> • Fiches-projets: validation formelle • Fiches-Projets : sélection du 1^{er} projet à introduire en Convention 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation PCDR et approbation

Au milieu coule la rivière*

Plus de 40 ans se sont écoulés depuis la fusion des communes entre Sart(-lez-Spa) et Jalhay. Suscitant à l'époque des débats passionnés, la fusion reste, à certains égards, encore problématique aujourd'hui. En 1976, craignant d'être absorbés par la Ville de Spa, les élus de l'ancienne Commune de Sart préférèrent fusionner avec celle de Jalhay. Elle allait donner son nom à la nouvelle entité (où se trouve la Maison communale), alors que l'ancienne commune de Sart comptait plus d'habitants et en compte toujours plus (3.732 habitants sur la section de Jalhay contre 4.796 habitants sur la section de Sart en 2017). Encore aujourd'hui, certains Sartois ont le sentiment d'être pénalisés par la position excentrée de Jalhay.



Entre les deux anciennes communes coule la Hoëgne. Certes, sa vallée n'est pas infranchissable, mais l'obstacle est réel : entre Sart et Jalhay, 9 km par la RN 640 (via Tiège et Surister) qui plonge de 120 m à Royompré, ou 8 km par un chemin communal sinueux, à travers bois, via Solwaster, qui franchit successivement la Hoëgne et trois de ses affluents. C'est un handicap structurel, accentué par la quasi-inexistence de desserte TEC entre les deux villages (1 seul trajet direct par jour scolaire, uniquement de Jalhay vers Sart, le matin), qui impacte la vie quotidienne. Cela semble l'être aussi pour les élus ou les associations lorsqu'il s'agit de définir l'implantation d'une nouvelle infrastructure.



La commune étant également la 46ème commune (sur 262) la plus étendue (10.775ha) de Wallonie, cela rend difficile l'accessibilité et la mobilité (douce) entre les villages. Par contre, les enfants habitant Nivezé (côté Jalhay) n'ont qu'à traverser le Soyerû pour aller à l'école de Nivezé (côté Spa), alors que celles de Sart ou de Tiège sont éloignées de 3 ou 4 km.



Paradoxalement, pour les personnes motorisées, tous les services sont à portée de main, que ce soit sur le territoire communal ou dans les pôles urbains voisins.

Un territoire idéalement positionné entre ville et nature, tiraillé entre passé et futur

D'un côté, dans la vallée de la Vesdre, une ville (ex)industrialisée, confrontée à une réalité socio-économique difficile (et renvoyant une image négative), mais offrant de nombreux services, de l'autre, un plateau couvert de forêts, de réserves naturelles (les Hautes Fagnes ont été plébiscitées comme site patrimonial naturel préféré des Wallons en 2018) et le lac de la Gileppe : il n'y a guère de doute quant à savoir vers où penche le cœur des Jalhaytois, attachés à leur cadre (et à leur mode) de vie. Reste que depuis la construction de l'autoroute A27 (inaugurée en 1982 et 1984), de très nombreux nouveaux habitants se sont installés sur « leur » territoire (+51% entre 1980 et 2004), et continuent de s'y installer (également pour le cadre « vert » et la fiscalité attractive). Le territoire est donc confronté à de fortes mutations, voire tensions.

L'urbanisation (linéaire, avec de nombreux villages « rues » et sans espaces conviviaux centraux) et la construction d'immeubles à appartements (plus récente et encore limitée : moins de 8% des logements sont des appartements) impactent le paysage, générant une pollution (notamment des eaux usées) difficile à combattre et provoquant une augmentation du trafic routier (et du sentiment d'insécurité), menaçant de transformer les villages en cités -certes vertes- mais néanmoins dortoirs.

Conjointement, la pression immobilière (prix des maisons multiplié par 4 en 30 ans) rend l'accès au logement difficile pour les revenus dans la moyenne inférieure (revenu multiplié par 1,5 en 30 ans), y compris pour les jeunes du cru parfois amenés à chercher ailleurs, ce qui risque de transformer petit à petit Jalhay, en une commune de/pour « vieux nantis ». La proportion de seniors de plus de 60 ans augmente (18% en 2006 et 24% en 2016), comme celle des plus de 80 ans (3,1% en 2006 et 4,5% en 2016).

La diminution du nombre d'exploitations agricoles (- 30% sur les 10 dernières années) va de pair avec l'augmentation continue de leur taille tandis que la réalité des agriculteurs s'éloigne de plus en plus de celle des autres habitants. Ces derniers voudraient s'en rapprocher tout en donnant leur préférence à un autre type d'agriculture (transformation directe, circuits courts, agriculture biologique...), qui commence à émerger sur le territoire.



Résumé du PCDR



L'installation de PME (locales ou extérieures), attirées par la qualité du cadre de vie et les facilités d'accès (autoroute), qui ont rapidement rempli l'atelier rural et d'ici peu la petite zone d'activités mixtes voisine, pose la question de la récréation (pour qui, comment, où... ?) de ce type d'infrastructure.

Le développement d'un tourisme rural axé sur la nature et le patrimoine, est globalement intégré, mais dont certains aspects (nuisances de gîtes de grande capacité, impact de certaines activités sur le milieu naturel...) requièrent une attention particulière et, le cas échéant, une réglementation plus contraignante.

Enfin, la question énergétique est comme partout d'actualité. En dehors du photovoltaïque, le territoire n'est équipé d'aucune unité de production d'énergies renouvelables, pour lesquelles aucune étude n'a identifié de potentiel à ce jour. Comme dans de nombreuses communes, la part importante du bâti ancien (36,9% datent d'avant 1945) est à prendre en compte pour les investissements d'isolation.

Autant de thématiques qui font débat et pas nécessairement consensus : en filigrane, une question : comment évoluer sans perdre ce qu'on a / ce qu'on est ?



Une cohésion sociale encore (?) préservée par la vie associative et des traditions bien ancrées



Malgré l'augmentation et la diversification de sa population, Jalhay a largement préservé son esprit rural et, au sein de ses villages, une vie locale assez animée. Tout en générant des rivalités (parfois exacerbées) entre localités et nonobstant le fait qu'elles ne suscitent pas l'adhésion de tous, les festivités

carnavalesques restent un puissant ferment d'intégration, en particulier au sein des Jeunesses de village. Cependant, d'autres activités festives (Fête du chou, Fête du bœuf...) peinent, voire disparaissent : ici comme ailleurs, le bénévolat régresse alors que les charges qui incombent aux organisateurs deviennent de plus en plus lourdes.

La plupart des localités sont dotées d'une salle dont la gestion est, pour la majorité d'entre elles, assurée par la Jeunesse locale (personnes morales). Vu les charges d'entretien et les exigences en matière de sécurité, leur maintien en bon état de

fonctionnement est de plus en plus difficile à assurer. D'autre part, les infrastructures communales sont assez rares, de même que les espaces de rencontre.

Créé au milieu des années 70, le Comité culturel de Sart-Jalhay est devenu l'acteur central de la vie socio-culturelle dans la commune : si la Fête des Vieux Métiers (dont les éditions se sont peu à peu espacées dans le temps, vu notamment l'investissement humain qu'elle requiert) en est le fleuron incontestable, il a peu à peu diversifié son champ d'actions (ateliers de musique, de lecture, de chant choral...), étoffant l'agenda des manifestations. Récemment, la création du nouveau Centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont a contribué à élargir l'offre culturelle sur le territoire.

Récemment, de nouveaux acteurs, en lien avec la transition, ont vu le jour (Repair café, GAC, Colibris...).

Quoiqu'assez variées, ces activités semblent ne pas intéresser tous les publics, ni suffisamment contribuer à la rencontre de tous les habitants... à moins que ceux-ci n'en soient simplement pas demandeurs ?



D'importantes ressources humaines, sur les plans socio-économique et socio-culturel

Une position géographique privilégiée, un environnement globalement de qualité, une convivialité encore présente dans les villages, une fiscalité communale faible, un taux de chômage nettement sous la moyenne, sont autant d'atouts qui ont à la fois contribué à ce que les autochtones cherchent à tout prix à rester sur place et qui en même temps ont attiré sur la commune bon nombre de personnes aux compétences et au profil socio-économique plutôt élevés.

Ces « néo-ruraux » s'impliquent-ils dans la vie locale ? Y apportent-ils une plus-value ? Cette diversité sociologique est-elle un atout ou une faiblesse ? Il est difficile d'apporter une réponse tranchée, univoque. Ce qui est clair, c'est que le potentiel en termes de ressources humaines est important. Au vu du nombre et de la diversité des membres qui composent la CLDR, l'Opération de Développement Rural donne une belle opportunité de le mettre en valeur.

Stratégie du PCDR de Version post-groupe

En s'appuyant sur la mémoire de notre passé, sur les r
inventer et construire le

Objectif A

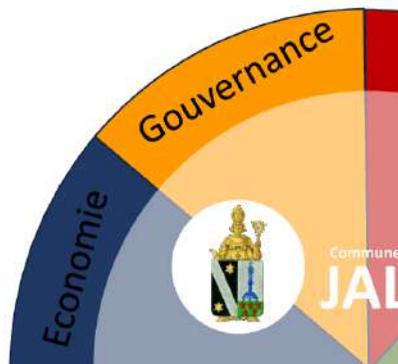
Rendre le logement accessible et adapté à chacun, intégré dans un habitat harmonieusement développé au sein de villages conviviaux où tous, des plus jeunes aux plus âgés, y ont leur place et trouvent des services répondant à leurs besoins

- ✓ S'ouvrir à de nouvelles formes de logement favorisant la mixité sociale et réduisant son impact écologique
- ✓ Concevoir le développement futur de l'habitat respectant les caractéristiques rurales et paysagères tout en ménageant le territoire
- ✓ Renforcer la cohésion sociale et soutenir la vie associative dans ses formes traditionnelles et nouvelles
- ✓ Structurer la participation citoyenne par une meilleure interaction entre la Commune, les associations et les acteurs locaux et instances supra-communales, et par de meilleurs moyens de communication et d'expression, notamment pour les jeunes

Objectif B

Déployer une mobilité douce en rendant la circulation plus respectueuse des usagers faibles et en réduisant les déplacements motorisés

- ✓ Repenser globalement les déplacements intra et extra communaux en privilégiant les modes doux et alternatifs
- ✓ Favoriser les déplacements quotidiens et de proximité à pied ou vélo
- ✓ Rendre la route plus sûre pour les usagers faibles et aménager les traversées de villages
- ✓ Limiter l'usage individuel et professionnel de la voiture



la commune de Jalhay

s de travail – mai 2021

ressources de notre territoire et le lien entre les villages,
futur souhaité pour Jalhay

Objectif C

Renforcer l'ancrage de l'économie dans son environnement physique et humain et structurer l'offre de services et produits locaux pour la rendre plus accessible aux consommateurs

- ✓ Soutenir une agriculture **locale** à taille humaine (**exploitation familiale, vaches à l'herbe, ...**) et **de proximité**
- ✓ **Inciter** les Jalhaytois à **consommer local et durable**, et aider les producteurs à **commercialiser leurs produits**, en favorisant ainsi **leur rencontre**
- ✓ Promouvoir l'entrepreneuriat et l'artisanat **local** en mettant en place une logistique et une infrastructure adaptée.
 - ✓ Baliser le développement d'un tourisme **bien intégré** au **tourisme** **bénéfice** du **commerce** et de l'**Horéca**

Objectif D

Soutenir la biodiversité en préservant les ressources naturelles, en réduisant les émissions de Co2 et en stimulant la production d'énergies renouvelables

- ✓ Préserver **les ressources en eau**, améliorer la qualité des eaux de surface et réduire l'impact de l'activité humaine sur les sols
- ✓ Soutenir la **biodiversité** et sensibiliser au respect de la **nature**
- ✓ Veiller à la **multifonctionnalité** à long terme **des forêts** en l'adaptant aux **bouleversements climatiques** en cours
- ✓ Economiser **la consommation** et encourager **la sobriété énergétique**, **tant au niveau de l'institution communale que de ses habitants**,
- ✓ Optimiser **la production d'énergies renouvelables locales**



Les projets du PCDR

Un total de 30 projets ont été inscrits dans le PCDR, répartis sur l'ensemble des objectifs de développement et programmés en 3 lots pour les 10 ans à venir.

Parmi ces projets on peut distinguer les projets « matériels » qui feront l'objet d'un subventionnement pour la réalisation de travaux, et les projets « immatériels », projets se rapprochant plus d'actions à mettre en oeuvre que de nouvelles infrastructures à créer. La Commune de Jalhay et sa CLDR devront donc, au cours des prochaines années s'atteler à leur concrétisation.

Le lot 1

n° FP	Mat/Imm	Objec-tif	Intitulé
L1-M-01	MAT	A	Création de logements trempins et d'un espace de convivialité à Surister
L1-M-02	MAT	A	Aménagement de la traversée du village de Nivezé
L1-M-03	MAT	A	Création d'un espace de convivialité à Charneux
L1-M-04	MAT	A	Restauration du pont de Polleur
L1-M-05	MAT	B	<u>1 ère convention :</u> Création de la voie lente intervillageoise entre Herbiester, Jalhay et Charneux
L1-IM-01	Imm	B	Promotion de la mobilité alternative et de l'intermodalité dans les déplacements
L1-IM-02	Imm	C	Création d'une nouvelle zone d'activités artisanales à Sart-Station
L1-IM-03	Imm	D	Initiatives citoyennes pour la mise en place annuelle des projets en faveur de la biodiversité
L1-M-06	MAT	D	Création d'un bassin d'orage à Nivezé

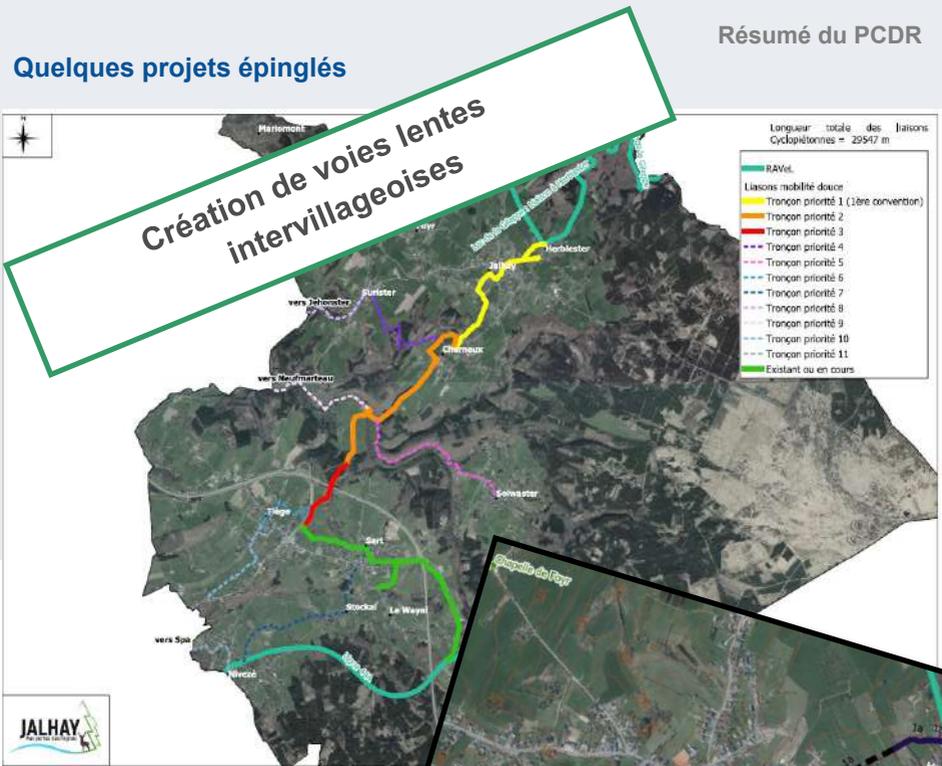
Le lot 2

n° FP	Mat/Imm	Objec-tif	Intitulé
L2-M-01	MAT	A	Création de logements tremplins et d'un espace naturel à Surister
L2-M-02	MAT	A	Création d'un espace de convivialité à Nivezé
L2-M-03	MAT	A	Création d'un espace de convivialité à Tiège
L2-M-04	MAT	A	Création d'un espace de convivialité à Herbiester
L2-M-05	MAT	A	Création d'un espace en faveur des enfants et adolescents du village à Solwaster
L2-M-06	MAT	B	Création de voies lentes intervillageoises (autres liaisons)
L2-M-07	MAT	B	Aménagement de cheminements piétons au sein des villages
L2-M-08	MAT	C	Création d'un espace de co-working
L2-IM-01	Imm	D	Etudes et informations sur les possibilités d'assainissement groupé des eaux usées en zone d'assainissement autonome

Le lot 3

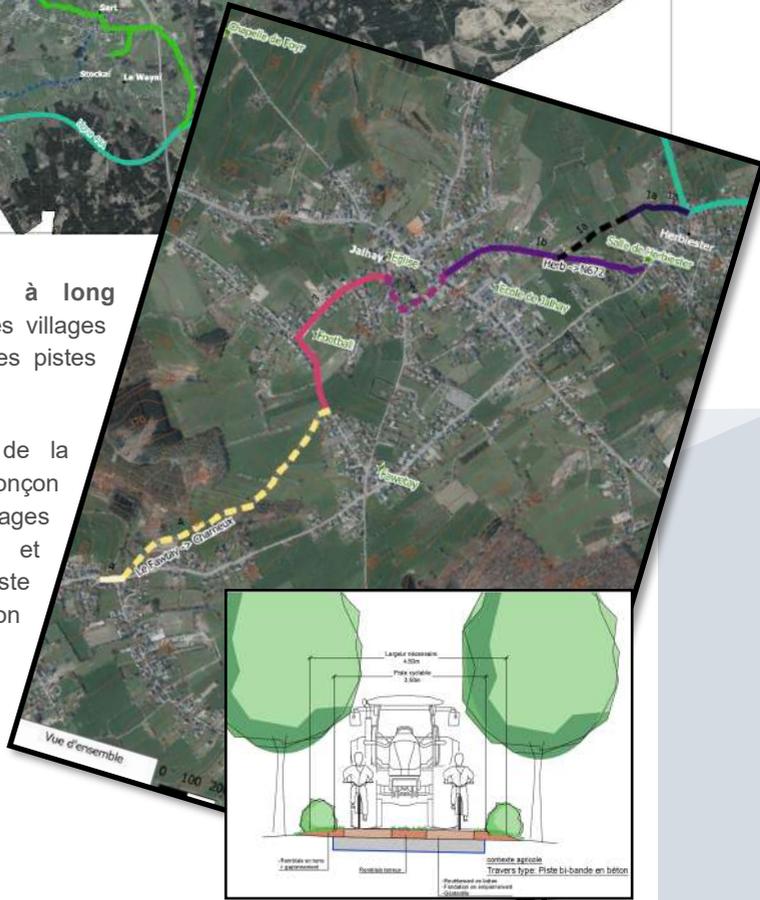
n° FP	Mat/Imm	Objec-tif	Intitulé
L3-M-01	MAT	A	Création de logements tremplins
L3-M-02	MAT	A	Création de différents espaces de convivialité dans le village de Sart
L3-M-03	MAT	A	Acquisition et aménagement d'une maison multiservices
L3-M-04	MAT	A	Création de logements à Sart-Station
L3-IM-01	Imm	A	Mise en place d'un système d'échange local
L3-IM-02	Imm	A	Mise en place d'un accueil des nouveaux habitants
L3-IM-03	Imm	C	Promotion de l'agriculture et des produits locaux
L3-M-05	MAT	C	Création d'une piste cyclable touristique autour du lac de la Gileppe
L3-M-06	MAT	C	Aménagement d'un espace multifonctions au belvédère de la Gileppe
L3-M-07	MAT	C	Création d'un pumtrack
L3-M-08	MAT	C	Aménagements de sentiers touristiques
L3-M-09	MAT	D	Création d'un assainissement groupé en zone d'assainissement autonome

Quelques projets épinglés



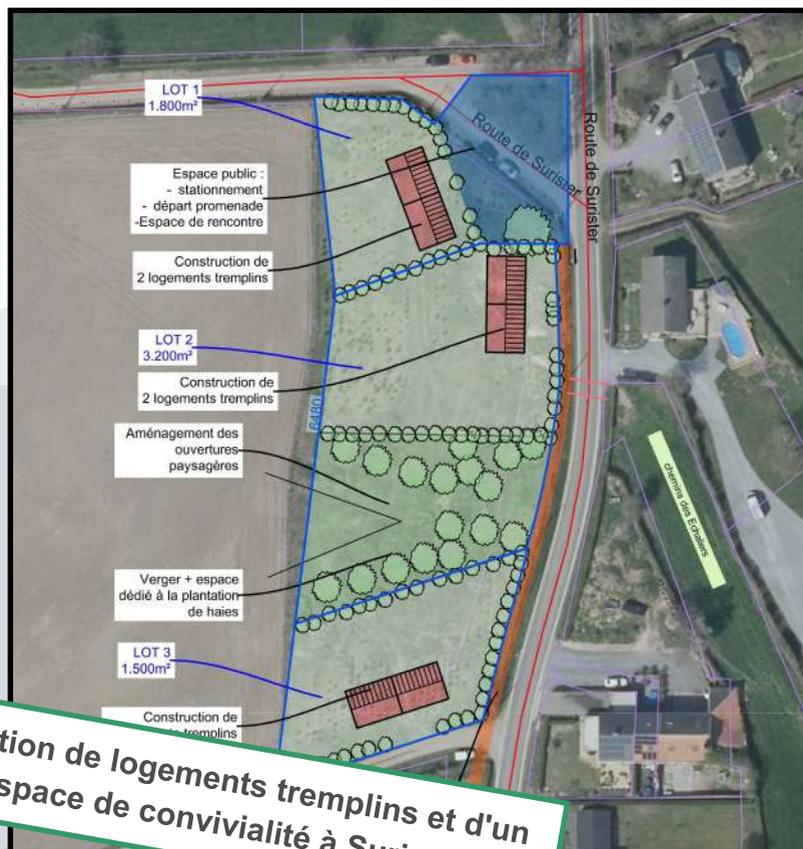
Le projet envisagé à long terme vise à relier les villages de la commune via des pistes cyclables sécurisées.

Le projet prioritaire de la CLDR est un 1er tronçon reliant les villages d'Herbiester, Jalhay et Charneux par une piste cyclo-piétonne d'environ 3km.



Le projet consiste à proposer des logements tremplins. Ces logements communaux seront loués à de jeunes ménages ou familles, afin de les inciter à s'installer sur la commune et ainsi contribuer à maintenir les services en place. L'incitation prend la forme d'un loyer modéré et d'un règlement sur le principe de rétrocession du loyer en cas d'installation ultérieure sur le territoire communal.

Pour commencer, il s'agit d'aménager une partie de la parcelle communale correspondant à environ 1800m² dans le village de Surister. Un espace public de convivialité de 1000m² sera aménagé ainsi que les premiers bâtiments pour accueillir les logements tremplin.



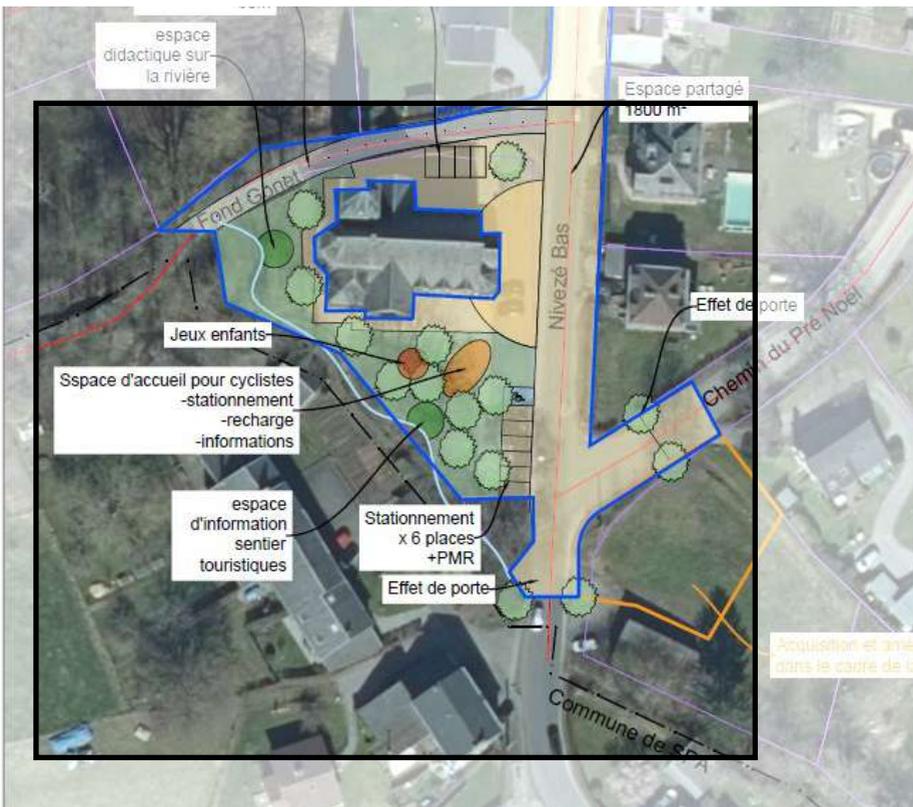
Création de logements tremplins et d'un espace de convivialité à Surister

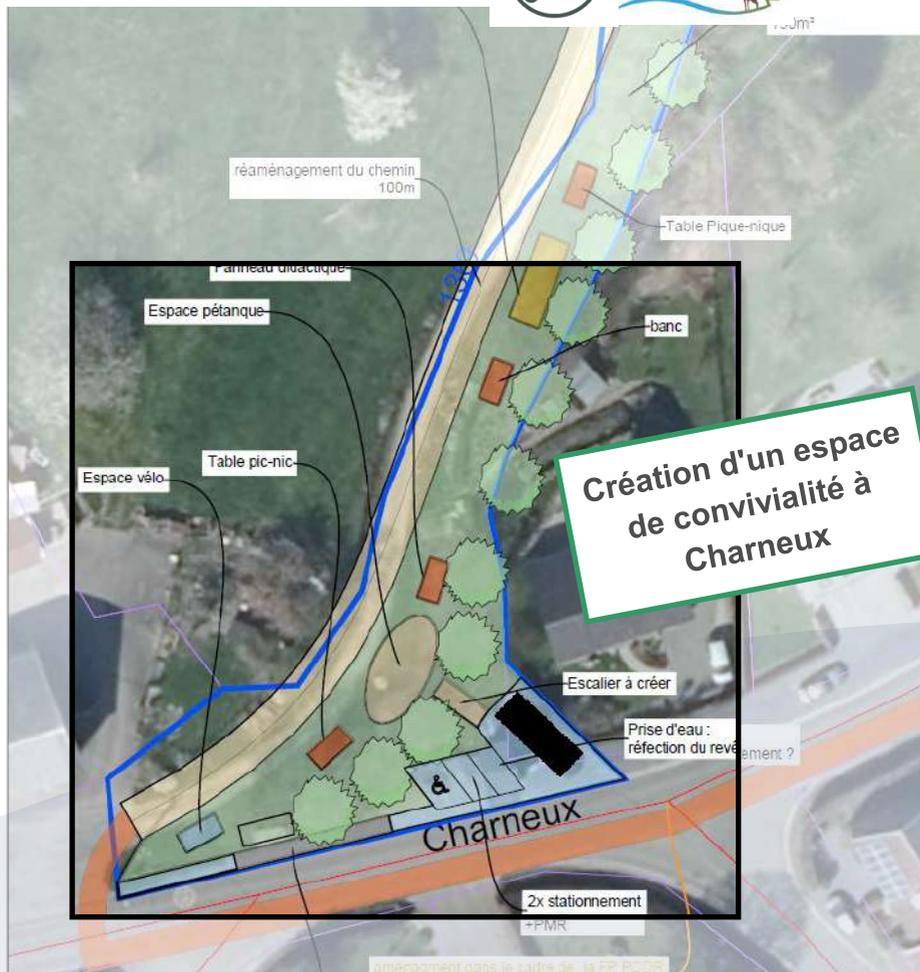
Quelques projets épinglés

Aménagement de la traversée du village de Nivezé

Le projet consiste à privilégier la traversée du village en faveur de la mobilité active pour permettre la rencontre et la détente de tous les habitants et avec les touristes.

Il s'agit donc d'aménager le cœur du village de Nivezé compris entre le RAVeL et la salle de village (située sur la commune de Spa) en espace partagé. L'aménagement de cet espace public extérieur en un lieu convivial et intergénérationnel inclut les abords de l'église et la continuité des aménagements avec ceux effectués par la Ville de Spa.





Il s'agit d'aménager un espace de convivialité polyvalent dans le village de Charneux, en contrebas de l'arrêt de bus et de la pompe à eau (excédent de voirie sur environ 1200m²). Les aménagements envisagés sont :

- un espace de repos
- un espace dédié aux vélos
- un espace informatif / didactique
- des jeux pour les enfants en bas âge
- un espace pétanque



Nous tenons à remercier ici tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à l'élaboration du PCDR. La contribution et le soutien constant de Monsieur le Bourgmestre, de Messieurs et Mesdames les Echevin(e)s, des membres du personnel de l'administration communale, et particulièrement de Monsieur Guy Adans et Madame Donatienne Solheid, l'expérience des agents de la Fondation Rurale de Wallonie, et la participation des membres de la CLDR et des groupes de travail, ont permis à ce Programme Communal de Développement Rural d'exister.

CONTACT FRW

Fondation Rurale de Wallonie,
rue Géréon 3 à 4950 FAYMONVILLE
080/67.84.70

EDITEUR RESPONSABLE - Michel FRANSOLET -
Commune de Jalhay, rue de la Fagne 46
à 4845 JALHAY – 087 379 121 – 087/37.91.25

